



**Assemblée des délégués ordinaire
Mardi 06 novembre 2007, 17h30, Anthropole, salle 2044**

Procès-verbal

Liste des présences et des personnes excusées

Délégués

AEDL

Arun Bolkensteyn

Samuel David

AEGE

Dylan

Cynthia

Sandra

CHEC

Rui Ramos Figueiredo

AEL

Dominique Gigon

Samuel Beroud

Anja Schuler

Christine Ritter

AEML

Jonathan Mudry

AESSP

Julia Dao

Vanessa Monney

Manila Monti

Jenny Ros

AETSR

Jean-François Landolt

LAB

Kevin Richards

Bureau

Benoît Gaillard

Benjamin Rudaz

Nicolas Turtschi

Secrétaire général

Gaétan Nanchen (PV)

Secrétaire

administratif

Frédéric Tétaz

Invités

Sonia Page

1. Formalités

Benoît fait remarquer que de l'eau sera désormais proposé durant les AD et qu'une pause a été prévue à l'ordre du jour afin de répondre aux demandes de certaines.

1.1. Désignation des scrutateurs et scrutatrices

- ❖ Vanessa et Dominique sont élues comme scrutateurs/trices

1.2. Adoption de l'Ordre du jour

- ❖ L'AD accepte l'Ordre du jour.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 9 octobre 06

- ❖ PV accepté.

2. Communications

2.1 Communications du bureau

- FSE : Gaétan rappelle qu'il a envoyé un mail à toutes les assocés par rapport au FSE. En effet, toutes les assocés ont le droit à 1 représentante et 1 suppléance. De nombreuses assocés n'ont toujours rien répondu et cela freine le fonctionnement du fse. Gaétan demande donc aux déléguées présentes de bien vouloir communiquer cela à leur assoce.
- Benoît annonce la démission d'Elodie Biermann. Elle a en effet décidé de nous quitter par manque de temps. Le bureau regrette son départ et la remercie pour le travail effectué.
- Journée des masters : Nicolas explique que le 30 novembre sera organisée la journée des masters. Les cours en 2e et 3e du bachelor sont annulés pour permettre aux étudiant·es de suivre cette journée. Nicolas demande aux assocés si elles ont prévues d'être sur place lors de cette journée. Dans le cas contraire, il leur demande si elles sont d'accord que la FAE s'occupe d'organiser de réserver une table et de leur fournir le programme de la journée pour que les assocés trouvent des personnes capables de répondre aux questions des étudiant·es.
 - ❖ Aucune assoce n'avait déjà prévue quelque chose de concret et elles se rangent donc derrière la proposition du bureau.
- La FAE a été consultée dans le cadre de l'avant projet LAHE. C'est une loi qui prévoit de mettre toutes les HE sous un même cadre. La procédure de consultation a débuté. C'est un très gros boulot : 26 pages de loi, documents explicatifs, rapport sur les conséquences financières. Une séance de GT a été fixée le 13 novembre à la FAE. Benoît encourage les personnes à rejoindre le GT, mais avertit que cela va prendre du temps.
- Jour de la semaine de l'AD. Lors de la dernière AD, nous avons oublié de demander quel jour de la semaine convenait le mieux aux déléguées. On passe au vote entre le mardi et le mercredi
 - ❖ Pour le mardi 11 voix, pour le mercredi 1 voix. Le mardi est choisi.

2.2 Communication des associations membres et des associations associées

AETSR : pas de communication.

AESSP : pas de communication.

LAB : pas de communication.

AEGE : AG la semaine dernière. Grand succès.

CHEC : pas de communication.

AEL : Pas de communication

AEML : Pas de communication

AEDL : jeudi soir l'aedl organise la soirée « justice finale » au Cult.

3. Election

3.1. Election à la co-présidence de la FAE

Benoît présente le candidat qui est à sa droite : Nicolas Turtschi. Il explique que la FAE avait perdu une présidence estimée lorsque D. Ummel est partie. Il est entré en fonction comme vice-président, puis il fut décidé de créer 2 co-présidentes. S. Habersaat a quitté la FAE comme annoncé lors de la dernière AD. Il y avait donc une situation de vacance, puis l'homme providentiel est arrivé en la personne de Nicolas Turtschi.

Nicolas se présente en 2 mots. Il est un des plus vieux membres de la FAE. Il a eu le temps de suivre passablement de dossiers et estime avoir une bonne maîtrise des dossiers à suivre.

Sandra lui demande dans quelle faculté il étudie.

Nicolas répond qu'il est en SSP en master.

Nicolas sort de la salle

Benoît demande s'il y a des questions.

Pas de question.

❖ Élection par applaudissements nourris

3.2. Élection de la vérificatrice et du vérificateur des comptes 06/07

Benoît explique que c'est une élection un peu particulière car normalement les personnes chargées de la vérification sont élues au début de l'année précédente. Or ces dernières n'ont pas pu faire face à leur mandat. D'autres personnes ont donc été trouvées. Commentaires ?

Pas de commentaires

❖ Les personnes sont élues à l'unanimité

4. Acceptation des comptes

Benoît indique que les comptes ont déjà été vu lors de la dernière AD. Aucun commentaire sur les comptes.

4.1 Acceptation des comptes de L'auditoire

On passe au vote

❖ 16 votes pour, 1 abstention : les comptes de L'auditoire sont acceptés

4.2 Acceptation des comptes de la FAE 06/07

- ❖ Unanimité : les comptes de la FAE sont acceptés

4.3 Acceptation des deux rapports des contrôleurs/euses des comptes 06/07

- ❖ Unanimité : les rapports des contrôleurs/euses des comptes sont acceptés

5. Modification de statuts – représentation des facultés au bureau de la FAE

Benoît explique qu'il s'agit d'une modification sur la question de la composition du bureau de la FAE. Le bureau est composé de 4 membres. Actuellement il y a 3 invitéES à notre bureau : 1 en lettre, 2 en ssp. Or l'art. 31 de nos statuts limite à 3 personnes par faculté. Donc si on respectait ces statuts, même en sous-effectif, on ne pourrait pas accepter les deux personnes de SSP. Le bureau a donc décidé d'assouplir les statuts et plus précisément cette limite. On a tout d'abord réfléchi à augmenter le nombre de personnes par faculté, mais on s'est vite rendu compte que ce ne serait pas très pratique avec cette méthode. Donc on vous propose une 2e solution un peu plus alambiquée, mais plus intéressante : l'idée de la dérogation par l'AD. L'avantage de cette solution c'est qu'elle permet d'éviter d'étendre à l'infini le bureau et surtout permet de faire une piqûre de rappel à l'AD et ainsi de rappeler que dans la situation actuelle, les facultés de théol, hec, biologie et médecine, droit ne sont pas représentées au bureau. L'absence de participation de certaines facultés nous manque cruellement, car on a de la peine à avoir les informations rapidement. Donc notre travail en pâtit. Benoît ouvre la discussion.

Samuel David demande quelles facultés sont actuellement représentées au bureau ? Benoit répond qu'il y a 1 personne en géoscience, 2 ssp et 1 lettre.

Arun demande s'il y a déjà eu une discussion sur qui demanderait la dérogation.

Benoît annonce que la question n'a pas encore été abordée, mais que cela ne lui paraît pas être un enjeu de taille.

Vanessa trouve que ce n'est pas nécessaire de discuter de cela maintenant.

On passe au vote.

- ❖ Unanimité : la modification de statuts est acceptée

6. Acceptation du plan d'activité 07/08 de la FAE

Nicolas présente le plan d'activité en s'excusant de ne pas l'avoir présenté lors de la dernière AD. Ce plan d'activité a un nouveau style cette année. Auparavant le plan d'activité reprenait un peu l'état d'esprit de l'année, mais il n'y avait pas vraiment de projets concrets. Il est évident qu'il faut laisser une place pour l'initiative, mais on trouvait bien de montrer ce qu'on voulait faire plus précisément. Donc on a mis des délais pour se fixer des bases. De plus, on a supprimé certains points qu'il est clair qu'on va organiser (comme le don du sang). En outre, on a attribué une personne responsable pour chaque projet. Cela n'exclut pas la participation de personnes volontaires et non membres du bureau au projet. Mais avec ce système il y a une personne de contact qui se sent responsable du projet.

Nicolas ouvre la discussion.

Julia trouve que la formulation du point 3 est délicate.

Nicolas note que cette réforme a amené beaucoup de nouvelles choses. Certes les étudiantES sont dedans et font avec ; mais seulement cela montre que les craintes de la FAE étaient fondées. Les problèmes envisagées à l'époque arrivent désormais ... il faut y remédier.

Julia est d'accord avec cette vision des choses, mais elle trouve que la formulation est problématique au niveau de la légitimité. De plus, le point n'est pas très factuel.

Benoît explique qu'en 03-04 la FAE et l'UNES n'ont pas cessé de montrer qu'il y aurait des problèmes liés à Bologne. Or la plupart des craintes se sont produites. Le recteur de l'unil a affirmé cela lors de la dernière rencontre formelle FAE-direction. Or auparavant aucun recteur n'aurait affirmé une telle chose. Ce que Benoît lit dans la formulation, c'est qu'on avait des craintes qui étaient fondées.

Fred trouve qu'il faut cesser de se poser la question sur la légitimité. La FAE représente les étudiantES. On peut estimer que les gens présents sont représentatifs des étudiantES, car ils/elles ont été éluES en tant que tel.

Vanessa comprend le problème lié à la légitimité. Cependant ici c'est le plan d'activité de la FAE. Ce serait donc plus cohérent de parler de la FAE que des étudiantES.

Nicolas est perplexe car il estime que chaque personne présente ce soir est représentante des étudiantES de sa fac.

Benoît trouve qu'au final ce n'est qu'une question de sujets grammaticaux. Il veut bien corriger et mettre les associations d'étudiantES plutôt que les étudiantES. Cependant il estime que les étudiantES ont joué un rôle hors de leur assocés de faculté.

Julia rejoint l'explication de Vanessa : c'est le plan d'activité de la FAE, donc cela lui paraît plus logique de parler de la FAE.

Benoît demande à Julia de préparer un amendement, car actuellement la discussion ne se base sur rien. Donc il propose de faire la pause maintenant et demande à Julia de préparer un amendement.

Pause jusqu'à 18h35.

Reprise

Samuel D. revient sur le point1 et sur la révision de la loi sur l'aide aux études. Il demande si le bureau est au courant de ce qu'il y a aura derrière cette loi.

Benoît explique que la ministre Mme Lyon a comme but de faire une révision totale de la LAE, car cette loi date des années 70. On sait qu'on a un gouvernement qui n'est pas défavorable aux bourses, mais il est difficile de savoir ce qu'il y aura derrière cette révision.

Benoît explique également qu'actuellement les cantons ont préparé un concordat qui va vers un début d'harmonisation. Ce concordat va fixer des barèmes minimaux.

Samuel demande ce qu'on entend par études à temps partiels : le but est de diminuer les heures de cours par jour pour rallonger les études ?

Fred explique qu'il y a derrière cette notion une volonté de moduler les études. Cela ne s'appliquerait évidemment pas à tout le monde, mais permettrait aux personnes qui doivent travailler à côté de leurs études de le faire.

Arun revient sur la question du concordat en matière de bourses et il estime que ce serait bien de conserver le système vaudois qui ne prévoit dans la loi pas de système maximal. Mais on aura largement l'occasion de discuter de ce point.

Il pose également 2 questions sur le point 4, AVEGA : est-ce que la FAE a été

approchée par des gymnasiennES ? Est-ce que le système sera d'adhésion automatique comme les assocés à l'uni ou faudra-t-il faire une demande ?

Dominique explique que c'est la FAE qui a eu cette idée. Pour la question des adhésions automatiques, on est actuellement dans une phase de discussion et de plan d'action. Il n'y a pas encore eu de décisions.

Fred rajoute que certains gymnasiennES sont tout de même venues nous voir

Arun trouve que ce n'est pas le rôle de la FAE de lancer un projet de ce genre-là. Ce but entre difficilement dans l'art. 3 des statuts. Avec un tel projet, la FAE risque de se disperser un peu. Il dépose un amendement pour supprimer ce point.

Nicolas trouve qu'il y a déjà eu débat sur l'art. 3, notamment au niveau du soutien scolaire. Il estime que les gymnasiennES sont des étudiantES en puissance et que donc il y a tout de même un lien. Il rajoute que pour l'instant nous sommes dans un phase pour savoir si cela peut intéresser les gymnasiennES.

Samuel trouve que si une assoce comme cela doit voir le jour elle doit venir des gymnasiennES. Il estime que le fait que la FAE instaure le mouvement créera un problème de légitimité de l'assoce.

Benjamin insiste sur le point que la FAE ne va pas noyauter l'assoce. Le but c'est d'apporter notre expérience à des étudiantES à un niveau inférieur. De nos structures, de nos expériences pourront être créées de nouvelles structures. Il ne faut pas voir la FAE comme un marionnette, ni comme un parrainage ... enfin, si, exactement, en fait ce serait un parrainage.

Rui demande si des assocés existent dans les gymnases, si on a déjà fixé des limites en terme géographique et ce que le bureau entend par rapport de faisabilité.

Fred explique que la demande existe. Il existe des associations « gymnases en mouvement » qui ont été créées par des gymnasiennES, mais qui sont mortes faute de force. Une étudiantE a recréé une assoce dans son gymnase. Donc la demande existe. Désormais on veut voir si on peut aller plus loin et si cela peut être viable. C'est cela le rapport de faisabilité.

Rui trouve l'idée bonne, mais il s'interroge sur la question de la durabilité

Samuel trouve qu'il faut que ce soit une association créée par les gymnasiennES. Ce n'est pas le but de la FAE de créer des assocés à l'extérieur de l'uni.

Nicolas dépose une motion d'ordre sur l'amendement Arun.

❖ Majorité évidente : la motion d'ordre est acceptée.

Jonathan trouve que c'est une bonne idée de soutenir les gymnasiennES. Mais il trouve que ce n'est pas la peine de créer quelque chose venant de la FAE. Il est de plus gêné par la demande de salaire.

Arun répond tout d'abord sur la comparaison avec Boissonnet. Il ne la trouve pas tout à fait correct, car les cours de soutien sont donnés par les étudiantES de l'unil, donc le lien est plus évident. L'autre argument est de dire que les gymnasiennES sont des étudiantES potentielLES. Or si on pousse cet argument, chaque nouveau/elle néE pourrait être une étudiantE de l'unil.

Julia trouve que si on part de l'idée que la FAE donne juste l'impulsion pour créer l'assoce, les remarques des opposantES tombent à l'eau. L'idée c'est de donner une étincelle. C'est un voeu pieux que de penser que cela peut se créer par les gymnasiennES. Au-delà de l'intérêt, il y a également la question de la compétence. En l'occurrence, il lui semble qu'il s'agit plutôt d'un problème de savoir-faire que d'intérêt. Pour limiter les craintes que la FAE noyaute toutes les écoles du canton, on pourrait préciser le rôle du poste à 50%.

Dominique précise que l'investissement de la FAE est minimum. De plus, il insiste sur le fait que c'est le début du projet. Il encourage donc les déléguées à laisser le bureau faire un rapport afin de voir s'il y a une demande des gymnasiennes.

Benjamin précise que ce n'est pas la FAE qui paye le poste. De plus, sur la question de l'intérêt : comment définir l'intérêt des gymnasiennes ? Comment connaître l'intérêt des gymnasiennes sur quelque chose qui n'existe pas ? On pourrait donc au moins attendre de voir si cette association pourrait servir à quelque chose. Le besoin il y en a toujours un. Il trouve l'attitude des opposantes un peu condescendante. Enfin avoir à l'uni des personnes qui auraient déjà une connaissance du milieu associatif et des contacts seraient des perles.

Julia trouve que la formulation du poste n'est pas claire.

La liste de parole est terminée.

Nicolas propose de passer au vote sur l'amendement Arun qui propose la suppression du point4.

- ❖ 13 voix contre, 2 pour, 2 abstentions : l'amendement Arun est refusé.

Nicolas reprend donc la discussion sur le point I.3 avec désormais l'amendement Julia suivant « La FAE, en relais des nombreux avis exprimés par les étudiantes, a depuis longtemps émis des craintes, face à l'application du processus de Bologne, peu à peu admises comme étant fondées. Il n'est plus temps de combattre ce processus, mais de participer et de faire participer les étudiantes aux corrections de ses effets indésirables tels que etc... »

Julia explique qu'elle a mis etc. car il faut voir si on veut mettre des points très précis.

Arun demande la position du bureau

Benoît explique que le bureau accepte l'amendement Julia en y ôtant les points factuels.

Julia explique que la liste n'a pas besoin d'être exhaustive.

Jonathan est d'accord avec le bureau

Personne ne demande la parole on passe donc au vote.

Nicolas explique que tout d'abord on oppose les 2 amendements : l'amendement Julia (avec la liste non exhaustive), l'amendement Julia_bureau (sans liste non exhaustive).

- ❖ 6 voix pour le 1e amendement, 8 voix pour le 2e : le 2e amendement est accepté : « La FAE, en relais des nombreux avis exprimés par les étudiantes, a depuis longtemps émis des craintes, face à l'application du processus de Bologne, peu à peu admises comme étant fondées. Il n'est plus temps de combattre ce processus, mais de participer et de faire participer les étudiantes aux corrections de ses effets indésirables »

Rui propose la chose suivante pour le point 3 : identité visuelle. Il trouve que c'est une excellente idée. Il propose cependant de faire marcher l'école des arts déco qui pourrait être intéressée par un concours. Cela limiterait les frais et pourrait honorer une étudiante du prix FAE.

Benoît trouve que c'est une très bonne idée. Cependant il précise que les procédures ne sont pas encore mise en place et que rien n'a été défini. Mais on est très intéressé par cette proposition.

Vanessa trouve l'idée excellente. Cependant elle trouve que c'est un peu trop restrictif et que l'identité ne doit pas passer que par le logo, mais également d'autres

choses, comme par exemple les stands lors des journées d'accueil. Benjamin explique que la réflexion sera plus générale en effet et ne se limitera pas au logo.

Julia pose une question sur la brochure : que veut dire commerce ?

Gaétan explique que commerce est une dénomination très large, mais que les services (musées, ...) sont également compris.

Pas d'autres questions, on passe au vote.

- ❖ Majorité évidente : le plan d'activité est accepté.

7. Modification des statuts – Présentation des textes et 1e discussion

Benoît explique la procédure : il n'y aura pas de décision aujourd'hui, mais uniquement une discussion. Celle-ci est cruciale car les changements prévus par ces modifications sont très importants. Il y a deux changements : le mode d'élection des délégués à l'AD et l'introduction du droit d'initiative et de référendum.

Actuellement les délégués de l'AD sont nommés par les assocés. Or ce système pose un problème de légitimité démocratique. L'étudiant lambda qui ne peut pas s'engager à l'AD n'a aucun moyen d'influencer la politique étudiante. Cela pose certains problèmes, car en tant que co-président, Benoît est parfois emprunté pour savoir la position des étudiantes sur différents sujets précis (bourses, etc.). Le GT structure a donc planché durant l'été sur une modification du mode d'élection à l'AD. Le but est d'organiser des élections en même temps dans toutes les facultés, histoire de créer une ambiance démocratique. Les étudiantes qui se présenteront devant être supérieures au nombre de siège, une ambiance médiatisée devrait naître, que la FAE entretiendrait. En faisant prendre conscience de l'importance de la FAE aux étudiantes, nous augmenterions la participation. L'idée serait de transmettre à la FAE l'organisation de cette élection, qui se déroulerait si possible en même temps que celle du Conseil de l'Uni et du Conseil de fac et ainsi donner l'occasion aux étudiantes de voter pour des idées et d'exprimer leur avis sur la direction que doit prendre la FAE.

Il y a par contre également des désavantages. Ce serait tout d'abord fini avec l'idée d'envoyer des délégués à la petite semaine. Le climat général de la FAE sera également changé. En effet, l'AD risque d'être le théâtre de plus sèche confrontation. Cela risque de modifier rapidement de nombreux éléments, notamment au niveau du fonctionnement du bureau.

Le 2e aspect de cette modification est la possibilité de déposer un référendum et des initiatives et ainsi permettre aux étudiantes ne participant pas à l'AD de trouver d'autres moyens pour s'exprimer.

Pour régler détails opératoire, un règlement des élections et votations (REV) a été créé.

Donc à la dernière AD, on a présenté projet, aujourd'hui on veut une première discussion, car c'est une réforme de grande ampleur qui demandera énormément de travail de la part de la FAE et des assocés. Benoît ouvre la discussion

Rui revient sur l'initiative et le référendum. Il trouve que c'est une bonne idée car cela

rend les choses plus interactives. Par contre il trouve le nombre de signatures beaucoup trop peu élevé. Usuellement on utilise 5%, or avec notre système à 300 étudiantes c'est beaucoup trop faible. Cela représente 1/3 des 1^e année en HEC. Ce sera presque trop facile de déposer des référendum et des initiatives et donc de bloquer le système.

Jonathan trouvait au départ que c'était beaucoup de bruit pour rien. Or, il s'est vite rendu compte qu'à l'aeml, les élections rendaient l'assoce beaucoup plus visible et donc que c'était important. Il trouve donc que c'est une excellente idée. Mais il se demande comment se déroulera le vote.

Benoît explique que dans beaucoup de facultés, il y a déjà eu des votes électroniques. C'est clair qu'il faudra collaborer avec centre informatique (CI). Mais a priori il ne voit pas d'opposition du CI ou de la direction.

Jonathan explique que l'élection au conseil de l'uni passe complètement inaperçu en médecine donc il faudra travailler pour médiatiser l'élection.

Dylan demande si on restera une fédération d'assocés.

Benjamin explique que la question s'est posée durant le GT. Cependant les membres seront toujours les associations. Il n'y a pas forcément de changement à ce niveau.

Julia trouve que ce sont des bonnes initiatives, mais que certains éléments lui font un peu peur. Vouloir introduire ce pluralisme c'est une bonne idée, mais est-ce qu'il ne serait pas nécessaire de mettre une barrière sur la manière de faire campagne ? L'idée derrière cette question est de garantir l'indépendance du vote des étudiantes. Si on instaure un pluralisme, il risque d'être calqué sur pluralisme politique. Or il faut être conscient qu'on risque d'avoir un problème sur la question du financement des campagne. De plus, au niveau de la faculté, ce type d'élection risque de créer plusieurs problèmes, notamment la création d'associations concurrentes puisque nos assocés ne se veulent pas politique.

Rui est d'avis que le problème de la fédération se pose. S'il n'y a plus de membres d'une assoce, il n'y a plus de fédération.

Benoît explique que sur la question de la fédération, cela peut se changer ou ne pas se changer. Pour lui, c'est un problème mineur.

De plus, il explique qu'il ne faut pas se leurrer et que ces modifications ouvrent bel et bien la porte à une relative politisation de ces listes. Il suffit de jeter un coup d'oeil à Berne où il y a un conseil des étudiantes élu. On y trouve effectivement des listes « alternatives de gauche », une liste « jeunes radicaux ». Or, même si le système existe depuis longtemps, il y a toujours des listes d'associations, des listes d'informaticiennes qui défendent l'open source... donc il existe des listes des associations. Il pense donc que la politisation est un risque, mais en même temps il rappelle que le fait que la FAE soit apolitique ne l'empêche pas de ne pas être neutre politiquement. Au contraire. Cette politisation risque donc de mettre à jour des choses qui existent déjà et d'être moins hypocrite.

Pour en revenir au financement, c'est extrêmement important. Cependant il est difficile de prévoir maintenant des limitations quant aux moyens. Il faudra tout d'abord voir quels types de campagnes vont être mis en place. On pourrait tout de même

imaginer une caisse centrale qui gérerait l'argent de la campagne. On pourrait donc réfléchir à rajouter un article dans le REV.

Sur l'application, il rappelle qu'on ne sait pas encore comment cela sera appliqué. Il voit la chose ainsi : si les modifications de statuts sont acceptées en décembre ou en janvier, il faudra ensuite décider si on fait les élections en 08 ou en 09. Une fois cela mis en place, il faudra commencer par faire de l'information. C'est évident qu'au début la participation sera faible. Mais cela peut aboutir à quelque chose d'intéressant.

Vanessa demande une précision : sera-t-il possible de faire du panachage, c'est-à-dire voter pour des personnes qui sont sur différentes listes ?

Benoît répond par l'affirmative

Vanessa enchaîne par le problème de la notion de fédération des associations. Elle trouve que s'il n'y a plus aucun membre des assocés à l'AD, cela peut poser problème. Cette question est tout de même importante.

Samuel Berroud partage la crainte de la perte du poids des associations. Il n'a en outre pas compris si c'était un système proportionnel ou majoritaire.

Benoît explique que ce n'est pas une élection proportionnelle, mais pas majoritaire non plus. Le règlement prévoit que les personnes qui récupèrent les plus de voix sont élues.

Julia repose la question sur les listes partisans : est-ce qu'on veut des antennes politiques au sein de l'AD de la FAE ? Elle serait plutôt contre cela.

Elle trouve que l'idée de la caisse centrale est plutôt bonne. Elle parlait également auparavant de conserver l'indépendance des élections, car dans ce type d'élection il peut rapidement y avoir des fraudes du style contre un petit pain, tu me signes ce document.

Pour l'histoire des listes, elle trouve que cela peut poser de sacrés problèmes au sein des facultés. Cela peut créer des tensions au sein même des associations.

Benoît veut revenir sur un problème de base. Ici au sein de l'AD de la FAE, on prend des décisions politique. On ne fait que de prendre des décisions politiques. Actuellement on a un système de partis uniques pour chaque faculté. Les associations décident qui elles envoient et les délégués décident entre eux de ce qu'ils décident. On est déjà politisé. Le but de la réforme est donc de prendre des décisions avec davantage de légitimité. TOUTES les étudiantes nous financent ; il faut donc que TOUTES les étudiantes aient plus facilement l'accès de dire « c'est comme cela que je veux que la FAE s'organise ». Actuellement, nous nous organisons à l'opposé de cela. Le but est de le changer.

D'autre part, il ne minimise pas l'impact de cette réforme sur les assocés de fac. Cependant les dissensions politique ne vont pas forcément être renforcé par cela. Il ne pense pas que ces modifications vont créer un climat délétère dans les assocés.

Madila explique qu'elle a vécu cette expérience à Berne et que cela crée une bonne dynamique au sein de l'uni. Cela donne donc visibilité vraiment bonne. Le fait d'avoir des élections permettrait d'avoir d'autres personnes que celle des assocés. Si certaines personnes avaient peur que d'autres assocés se créent il faut tout de même signaler que c'est vraiment dur de faire tenir une association et de la faire

fonctionner.

Arun répond tout d'abord sur les irrégularité. Lors du GT structure, on a prévu un système de recours auprès de la commission de recours de la FAE afin de pallier ce problème.

Sur la question des listes, il propose de prévoir au lieu des candidatures par liste des candidatures individuelles. Ce système éviterait tout d'abord des problème en cas de démission. De plus, lorsqu'on voit les dernières élections fédérales et le problème au POP, on remarque que les gens aiment davantage voter pour des candidates que pour des listes.

Fred rappelle pour tout le monde que les listes restent facultaires. Au final tu élis une étudiante de lettres si tu es en lettres. De même il restera toujours des gens plus intéressés par les activités des assocés de fac. Cependant il est évident que les assocés de fac devront faire des efforts pour faire élire des gens à l'AD.

En ce qui concerne les élections individuelles, celles-ci posent des problèmes d'organisation, car quand tu es toute seule c'est très difficile de faire campagne.

Jonathan pose une question direction sur les membres du bureau électoral : pourront-ils/elles être candidates ?

Benoît répond que cette question n'a pas été abordée et qu'en effet il faudra le notifier quelque part.

Jonathan explique que pour lui la fae et la fac c'est vraiment très différent. Si la FAE est plus politisée, plus ambitieuse et plus dynamique, cela ne peut que motiver les gens.

Vanessa remarque que malgré les craintes, elle est totalement favorable. Mais il reste des questions à régler.

Rui note qu'un point a été soulevé, c'est celui de la notion de changement. Pourquoi veut-on ce changement ? Il croit comprendre qu'on désire une meilleure représentativité. Or il y a tout de même un conflit entre les modifications et la question de la fédération et du rôle des assocés. Dans les modifications proposés, les assocés ne représentent plus rien.

Julia explique qu'elle trouve le projet intéressant, mais elle a peur de certaines choses. Elle n'a pas reçu de réponses claires sur la question des groupes partisans et elle a peur de financement. D'autre part, si elle a bien compris, la FAE a déjà des sièges pour les associations non facultaires. Or avec les modifications celles-ci pourraient avoir une place à l'AD ?

Christine note que l'idée des noms de partis n'est pas grave, car cela ne change pas grand chose. La personne ne va pas changer d'idées par rapport aux noms. Est-ce que ce n'est pas plus dangereux le système actuel où personne n'affiche ses préférences ? Le problème du financement est par contre beaucoup plus problématique, car en effet il faut que ce soit la même chose pour tous.

Benoît trouve que la FAE peut rester Fédération, simplement dans les statuts. Les modifications proposent un accord, un partenariat : les assocés membres acceptent

de faire une élection et d'envoyer des personnes représentatives du corps électoral de leur faculté à l'AD. Pour lui, il n'est pas nécessaire de changer de nom.

Sur la question du groupe partisan, il est tout à fait ouvert pour régler la question du financement, par exemple le bureau électoral fixe les moyens utilisables pour la campagne.

Pour la question des élections par listes ou individuelles, il lui paraît plus logiques d'avoir des listes. Pour lui l'idée est assez claire : on votera pour des candidats qui auront les mêmes idées.

Enfin, pour répondre à Julia, la réforme ne remet pas en cause les sièges consultatifs des associations membres non facultaires.

Arun demande si on a prévu le cas où on dépose un recours et un référendum en même temps ?

Benoit lui réplique sur comment cela se passe-t-il en droit ?

Arun ne sait que répondre et se renseignera.

Arun conclut que le pire serait de rester au statu quo. La dynamique créée par ces élections sera positive. Il revient sur la question des élections individuelles et note que même si ce n'est pas l'aspect le plus important, ce système poserait moins de problème de financement.

Julia explique que cela l'inquiète qu'il y ait des groupes de jeunes politisés qui arrivent à la FAE, cela ne fera pas avancer le schmilblick. Elle n'est donc pas favorable à des listes partisans.

Samuel remarque que par rapport à l'affiliation politique ce sera au contraire plus transparent. Il ne voit pas vraiment le problème.

Julia note que les jeunes de partis auront des moyens importants.

Benoît stoppe la discussion et revient sur la procédure car l'heure avance vite. Comment voulez-vous procéder ? Soit on prend toujours le texte qu'on vous a présenté et à la prochaine AD vous amenez des amendements ; soit sur la base des 2-3 choses qu'on a entendu aujourd'hui on revient vers vous avec un nouveau projet.

- ❖ La 2e proposition obtient la majorité.

8. Divers

Aucun

Clôture de l'AD à 21h00